



NOTE DE TRAVAIL

ASSEMBLÉE — 41^e SESSION

COMITÉ EXÉCUTIF

Point 24 : Programme d'assistance technique

**MISE À JOUR RÉGIONALE – RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE RÉUNION RÉGIONALE DES
MINISTRES DE L'AVIATION**

[Note présentée par les Samoa au nom du Bureau de la sécurité aérienne dans le Pacifique (PASO)]

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La première réunion régionale des ministres de l'aviation (RAMM) du Pacifique a été organisée en ligne le 30 juin 2021 par le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Les ministres des États insulaires du Pacifique¹ ont mis les activités liées à l'aviation menées dans la région sur le devant de la scène politique. L'un des principaux résultats de cette réunion d'une journée a été l'adoption par les ministres de la « Déclaration de Port Moresby sur la sécurité et la sûreté de l'aviation » et de la Déclaration ministérielle y relative, qui ouvrent la voie à une approche collaborative et coordonnée de la sûreté et de la sécurité de l'aviation dans la région du Pacifique.

La présente note rend compte de l'état d'avancement des travaux visant à donner suite aux principaux résultats de la réunion RAMM organisée en ligne le 30 juin 2021 par le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée à :

- a) prendre note des informations figurant dans la présente note de travail concernant les progrès réalisés dans le prolongement de la première réunion régionale des ministres de l'aviation du Pacifique (RAMM/1) ;
- b) fournir un appui technique au PASO pour les démarches qu'il a déjà entreprises en vue de renforcer l'Organisation régionale dans sa mission de supervision de la sécurité et de la sûreté de l'aviation, et de l'aligner sur la stratégie régionale de l'aviation ;
- c) continuer à apporter un soutien aux efforts menés par les petits États insulaires en développement du Pacifique pour lutter contre la pandémie de COVID-19 dans le cadre de l'action menée pour la relance de l'aviation et de la connectivité aérienne.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte aux objectifs stratégiques de Sécurité de l'aviation, de Développement économique et de Protection de l'environnement (priorités de la stratégie régionale de l'aviation).
<i>Incidences financières :</i>	Aucune
<i>Références :</i>	

¹ Australie, États fédérés de Micronésie, Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Nauru, Nioué, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu

1. INTRODUCTION

1.1 Bien que la mise en œuvre des conclusions issues des réunions du Forum des ministres chargés de la politique de l'aviation organisées entre 1998 et 2005 ait régulièrement progressé, il est apparu nécessaire de concevoir une vision stratégique à long terme qui soit pertinente, adaptée aux besoins et axée sur les États membres, et ce d'autant plus que l'aviation tend à être mésestimée dans divers cadres et programmes régionaux.

1.2 Les ministres de l'aviation de la région du Pacifique se sont réunis à l'initiative des États membres du Bureau de la sécurité aérienne dans le Pacifique (PASO), faisant suite à l'appel lancé en 2019 par les dirigeants du Forum des îles du Pacifique évoquant, dans leur communiqué, la nécessité « ...d'examiner et de débattre des questions spécifiques à l'aviation qui revêtent de l'importance pour la région, en particulier la sûreté et la sécurité aériennes, le respect des normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale et les possibilités d'accroître la connectivité...²».

1.3 Il fallait, estimait-on, obtenir le soutien des responsables politiques pour régler les questions de transport aérien qui demeuraient en suspens, car cela contribuerait à doter la région d'un secteur fiable et durable, qui vienne renforcer le Cadre pour le régionalisme dans le Pacifique. Plus important encore, cette démarche donnerait aux États les moyens de prendre leur avenir en main.

1.4 La première réunion régionale des ministres de l'aviation du Pacifique (RAMM/1) a été organisée en ligne le 30 juin 2021 par le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Elle a mis les activités liées à l'aviation dans la région sur le devant de la scène politique et a abouti à l'adoption d'un document final, la « Déclaration de Port Moresby sur la sécurité et la sûreté de l'aviation » et de la déclaration ministérielle y relative, texte d'importance en ce qu'il concerne les petits États insulaires du Pacifique.

2. ANALYSE

2.1 La réunion des ministres a offert une occasion à nulle autre pareille de faire progresser la collaboration régionale, de trouver des solutions et de coordonner les soutiens politiques en faveur d'une harmonisation et d'une coopération en faveur de la sécurité, de la sûreté et de la relance de l'aviation dans la région du Pacifique. Sur le plan stratégique, de nombreuses questions de fond ont été abordées, parmi lesquelles le rôle de l'aviation pour l'activité socio-économique de la région, l'impact de la COVID-19 et les objectifs de relance économique grâce à la connectivité aérienne, ainsi que l'approbation du Cadre de travail en faveur de l'aviation dans le Pacifique.

2.2 La Déclaration de Port Moresby définit une série de priorités et d'actions stratégiques pour faire face aux défis cruciaux auxquels sont confrontés les États membres, frappés de plein fouet par la pandémie de COVID-19, en ce qui concerne les performances de sécurité et de sûreté de l'aviation. Ce texte et la déclaration ministérielle qui l'accompagne, marquent l'approbation par les ministres du Cadre de travail en faveur de l'aviation dans le Pacifique qui vise à renforcer la collaboration régionale afin de répondre aux normes et bonnes pratiques de l'OACI.

2.3 Les responsables des États insulaires du Pacifique et le PASO ont répondu à l'appel des ministres de l'aviation de la région : ils ont élaboré un projet prévoyant notamment de recruter des

² Paragraphe 56 - <https://www.forumsec.org/wp-content/uploads/2019/08/50th-Pacific-Islands-Forum-Communique.pdf>

consultants qui seraient chargés de mettre en œuvre les activités énumérées dans le Cadre susmentionné et d'en rendre compte aux ministres en 2022.

Révision du Traité relatif à la sûreté et à la sécurité de l'aviation civile des îles du Pacifique actuellement en vigueur

2.4 Les ministres se sont accordés à considérer que le Traité relatif à la sûreté et à la sécurité de l'aviation civile des îles du Pacifique (PICASST) était susceptible d'amélioration, en ce qu'il ne tenait pas compte des répercussions des importants changements survenus ces quinze dernières années dans le secteur de l'aviation de la région.

2.5 Ils se sont dits conscients de la nécessité d'élargir la portée du Traité et de rechercher une approche globale du développement durable du secteur de l'aviation dans le Pacifique qui soit coordonnée, collaborative et d'un meilleur rapport coût-efficacité. Les progrès réalisés au plan régional pour faire évoluer le [PICASST](#) et renforcer l'aviation dans le Pacifique ont été passés en revue par les ministres de l'aviation lors de leur deuxième réunion régionale (RAMM/2), en juin 2022.

2.6 Le PASO a procédé à une large consultation auprès des responsables de l'aviation régionale des États insulaires du Pacifique et présenté en décembre 2021 une première version, dûment actualisée, des amendements qu'il avait été proposé d'apporter au Traité. Les États ont ensuite pu formuler des observations lors d'un atelier régional sur l'aviation organisé le 13 avril 2022. La dernière mouture des amendements dont pourrait faire l'objet le PICASST qui a été soumise aux responsables de l'aviation prévoyait alors trois options pour procéder à ces modifications.

2.7 Les responsables de l'aviation régionale ont ensuite approuvé une initiative proposant d'accélérer l'adoption des amendements dès lors qu'il serait possible de dégager un consensus lors de la réunion des ministres de l'aviation. Ils ont également décidé d'apporter quelques modifications supplémentaires au texte du Traité. Une version affinée des amendements proposés a été présentée lors du deuxième atelier régional sur l'aviation qui s'est tenu le 6 mai 2022. À la suite de cet atelier, le PASO a défini la marche à suivre pour faire en sorte que le texte puisse être validé par les ministres de l'aviation.

2.8 Le nouveau traité PICASST renforcera le rôle du PASO en tant qu'organisation régionale multifonctionnelle de l'aviation ; d'autres améliorations pourront y être apportées pour veiller à ce que le Bureau fournisse de meilleurs services de sûreté et de sécurité aériennes à tous les États, y compris ceux qui n'en font par partie.

Élaboration d'une stratégie régionale de l'aviation pour le Pacifique

2.9 Dans le cadre d'une démarche axée sur un développement sûr et durable du système d'aviation, des travaux ont d'ores et déjà été entrepris pour définir une stratégie régionale décennale de l'aviation pour le Pacifique, dont l'idée a été approuvée lors de la RAMM/1. L'ambition de cette stratégie est de permettre aux États du Pacifique d'apporter leur contribution, dans un esprit de coopération et de collaboration, par le truchement d'une organisation régionale d'aviation. Un document de travail préparé par des consultants a été distribué à tous les États du Pacifique et parties prenantes les invitant à présenter idées et suggestions. Le PASO a entrepris de consulter individuellement les États afin de connaître leur position et leurs points de vue sur la stratégie.

2.10 Le projet de stratégie a été examiné par les responsables de l'aviation et soumis aux ministres pour examen et approbation de principe lors de la réunion RAMM/2 ; il a été précisé que le texte serait encore affiné avant que la stratégie ne soit définitivement lancée en 2022.

Renforcement de l'organisation régionale de supervision de la sécurité de l'aviation

2.11 Le PASO a entrepris d'étudier les moyens de renforcer l'organisation régionale de supervision de la sécurité (RSOO), notamment en procédant à une analyse synthétique de toutes les informations disponibles sur le rôle qu'il pourrait jouer en tant que RSOO. Il a détaillé les différentes options financières et expliqué l'intérêt économique du processus d'un tel projet, présenté les approches possibles et les solutions privilégiées pour assurer le financement qu'exige une organisation régionale forte et viable, et évoqué la création d'une plateforme régionale permettant d'associer les États insulaires du Pacifique.

2.12 Les responsables de l'aviation ont passé en revue les propositions de financement et estimé que d'autres réunions et entretiens individuels, en face-à-face, étaient nécessaires pour discuter de manière plus approfondie avec le PASO et les consultants. Cela permettra de s'assurer que la façon dont le modèle de financement viendra appuyer la nouvelle orientation formulée dans la stratégie régionale de l'aviation et le traité sous-jacent qui guidera la supervision de la sécurité de l'aviation dans la région du Pacifique est parfaitement comprise.

3. CONCLUSION

3.1 Une démarche clairement axée sur un développement sûr et durable du système d'aviation a été engagée et a favorablement accueillie au niveau politique ; un document de travail a été distribué à ce sujet à tous les États du Pacifique et aux parties prenantes les invitant à y apporter leur contribution. La mise en œuvre des conclusions issues de la réunion RAMM/1 et reprises dans la Déclaration de Port Moresby et la déclaration ministérielle est en bonne voie.

3.2 Le PASO ne dispose d'aucune source de financement pour donner suite aux décisions ministérielles et continuera de solliciter les partenaires donateurs à cet effet.

3.3 Le suivi et la réalisation ultérieure des grandes priorités supposent une étroite coordination entre les États insulaires en développement du Pacifique, l'OACI, les organismes partenaires donateurs et toutes les parties prenantes concernées. Certains petits États insulaires en développement sont dans une situation très difficile et le fait de mettre l'accent sur l'aviation en tant que facteur de développement économique devrait apporter à la région du Pacifique une formidable prospérité.

3.4 Malgré tous les problèmes qui ont été mentionnés, dont la COVID-19, les principaux résultats auxquels a abouti la réunion RAMM et l'approche uniforme adoptée par les États insulaires du Pacifique pour y donner suite ont permis à ces pays d'améliorer leur système d'aviation.